COMMUNE DE DOHEM

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU JEUDI 28 MARS 2024

L'an deux mil vingt vingt-quatre, le vingt-huit du mois de mars à dix-neuf heures trente se sont réunis à la mairie, les membres du Conseil municipal de la Commune de Dohem, sous la présidence de M David DAMBRUNE, Maire de Dohem, dûment convoqués le 25 mars 2024.

Etaient présents : David DAMBRUNE, Luc AZELART, Roseline GUILBERT, Joseph CARLIER, Frédéric LELEU, Nelly MINET, Dorothée ANNEBICQUE, Michelle LEFEBVRE, Adrien DILLY, Etienne DILLY, Auxence GARACHE, Anthony GOMEL, Isabelle BAHEU, Doriane DELHEZ.

Etaient excusés ou absents : Eugéna RITAINE

Secrétaire de séance :

Assistait également : Angélique BROUSSART

Délibération n°13/2024 : décision d'adhérer à @ctes

Monsieur le Maire expose l'intérêt d'adhérer à la télétransmission vers la sous-préfecture des actes tels que les arrêtés et les délibérations.

Il invite le conseil à délibérer à :

- l'adhésion de la télétransmission
- donner l'autorisation au maire de signer un contrat avec un opérateur de transmission
- donner l'autorisation au maire de signer la convention avec le représentant de l'État

Le conseil accepte à l'unanimité.

Ainsi fait et délibéré en mairie les jours, mois et an susdits
Copie transmise à Monsieur le Sous-préfet pour avis.
Pour extrait conforme

Rendu exécutoire après dépôt
en Sous-préfecture de Saint Omer le 02/04/2024
et publication le 02/04/2024

Dohem, le 29/03/2024

Le Maire,

David DAMBRUNE

REÇU EN SOUS-PREFECTURE
DE SAINT-OMER, le
- 5 AVR. 2024

Le Maire, D.DAMBRUNE

MAIRIE DE DOHEM 62380

MAIRIE DE DOHEM 62380